



Préparation interculturelle



Aide-mémoire

Mobilité Erasmus



مديرية العلاقات الدولية

Direction

des relations internationales

Université de strasbourg

Contact

dri-erasmus-etudes@unistra.fr

www.unistra.fr



Vous avez été nommé.e pour un programme d'échange Erasmus+.

Et maintenant quelle est la suite ?



Je complète mon dossier d'inscription auprès de l'université partenaire

Je complète mon dossier d'inscription auprès de l'université partenaire selon les instructions transmises par cette dernière sans oublier de :

- ▶ Fournir tous les documents demandés, et
- ▶ Respecter les dates limites.

Je recevrai la réponse de l'université partenaire par e-mail entre avril et juin.

Contactez-nous en juin si vous n'avez rien reçu.

✉ dri-erasmus-etudes@unistra.fr



Je prends connaissance du calendrier des étapes restantes avant mon départ



Quand acheter mes billets de transport ?

- ▶ Une fois que **j'ai reçu ma lettre d'admission** de l'université d'accueil, je peux acheter mes billets de transport.
- ▶ Je prends **connaissance du calendrier universitaire de mon université d'accueil** pour déterminer ma date d'arrivée.



Descriptif de mon Kit Erasmus

Au mois de juillet, si ma candidature est acceptée par l'université d'accueil, je recevrais mon kit Erasmus+. Il est composé de :

► **Une feuille de route :**

- Détaille pas à pas toutes les étapes administratives Erasmus+ de ma mobilité. A lire très attentivement !
- Contient le lien vers les attestations de début et de fin de ma mobilité.

► **Mon contrat de mobilité :** C'est le contrat qui me lie à l'Université de Strasbourg. Il mentionne le montant prévisionnel de la bourse qui m'a été accordée.

► **La charte Erasmus+**



Avant mon départ, j'effectue mon inscription à l'Université de Strasbourg

► Avant mon départ, **je dois obligatoirement m'inscrire et payer les frais d'inscription à l'Université de Strasbourg** pour l'année universitaire durant laquelle j'effectuerai ma mobilité.

► **Je ne paye pas les frais d'inscription de l'université partenaire.**

Cependant d'autres frais liés à la vie étudiante sur le campus de mon université d'accueil peuvent m'être demandés.



Au début de ma mobilité, je complète et fais signer mon attestation de début de mobilité

Une fois arrivé.e dans mon université d'accueil, je dois :

- Compléter et faire signer votre attestation de début de mobilité.
- La transmettre à l'université de Strasbourg dans la semaine suivant le début de **ma** mobilité.



A la fin de ma mobilité, je complète et fais signer mon attestation de début de mobilité et remplis mon rapport de mobilité :

Avant de rentrer en France, je dois :

- Compléter et faire signer votre attestation de début de mobilité.
- La transmettre à l'université de Strasbourg dans la semaine suivant la fin de **ma** mobilité.
- Remplir en ligne le rapport étudiant sur la plateforme Beneficiary Module

€ Ma bourse Erasmus

Je n'ai **aucune démarche à faire** pour demander une bourse Erasmus+ : ma demande de mobilité Erasmus+ vaut automatiquement demande de bourse Erasmus+ sous réserve de validation du séjour.

 **La bourse Erasmus+ est un soutien financier. Elle ne couvre pas toutes mes dépenses.**

Il est par conséquent important de prévoir un budget personnel avant mon départ. Ce budget doit couvrir :

- ▶ Mes dépenses principales ;
- ▶ Les dépenses de la vie quotidienne ;
- ▶ Les dépenses liées à ma formation ;
- ▶ Les dépenses de loisir et ;
- ▶ Une réserve d'argent en cas d'imprévus.

Consultez la page «Prévoir le coût de sa mobilité». Vous y trouverez un outil de comparaison du coût de la vie pour vous aider à construire votre budget.

 International > Partir à l'international > Etudiants > Prévoir le coût de sa mobilité

Le versement de ma bourse Erasmus

Pour obtenir le versement de ma bourse Erasmus+, je dois fournir des documents.

Ma bourse me sera versée de la façon suivante :

- ▶ **Versement de 70% de l'allocation au minimum 1 mois après :**
 - Réception, traitement et validation de l'attestation de début de mobilité.
- ▶ **Versement du solde (30%) après :**
 - Réception, traitement et validation de l'attestation de fin de mobilité ;
 - Saisie du rapport étudiant sur la plateforme Beneficiary Module.

J'opte pour la mobilité verte

Si je choisis un mode de déplacement vert pour effectuer ma mobilité, je peux obtenir le remboursement des frais engagés selon les modalités suivantes :

- ▶ **Mode de transport pris en compte**
 - Transport ferroviaire,
 - Transport par bus collectif.
- ▶ **Quelles conditions ?**
 - Production d'un justificatif à mon nom (billets de trains 2^e classe et/ou billets de bus) pour la plus grande partie du trajet.
- ▶ **Montant du remboursement**
 - Forfait de **50 euros**, dans la limite du budget disponible

En fonction de ma situation, je peux bénéficier d'un complément Inclusion à ma bourse Erasmus+

Si je remplis l'une des 5 critères ci-dessous (fixés par le Bulletin officiel n°16 du 22 avril 2021), je peux obtenir le complément Inclusion :

- a) Je suis en situation de handicap ou d'affection de longue durée (ALD)
- b) Je suis boursier de l'enseignement supérieur sur critères sociaux échelons 6 et 7
- c) J'appartiens à un foyer dont le Quotient familial CAF est inférieur ou égal à 551€

- d) J'habite dans une commune classée Zones de revitalisation rurale (ZRR)
www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/zonage-de-politiques-publiques
- e) J'habite à une adresse classée Quartiers Prioritaires de la Ville
<https://sig.ville.gouv.fr/>

► **Quelles conditions ?**

- Avoir complété les champs dédiés dans le formulaire de candidature et avoir déposé le(s) justificatif(s) sur le lien Moodle dédié
- Avant votre départ, avoir déposé les nouveaux justificatifs valables pour l'année de la mobilité sur le lien Moodle dédié

► **Montant du complément Inclusion**

250 € / mois, attribué sur la même durée que la bourse Erasmus+ de base.

Les demandes seront traitées dans l'ordre de priorité des critères tels qu'indiqué ci-dessus et dans la limite du budget disponible.

€€ Les autres financements possibles

D'autres bourses sont possibles pour financer ma mobilité :

► **Des bourses de l'université**

🔗 International > Partir à l'international > Etudiants > Les aides financières > Les aides financières de l'université pour les étudiants

@ dri-bourses@unistra.fr

► **Des bourses hors université**

🔗 International > Partir à l'international > Etudiants > Les aides financières



Je peux partager mon expérience de mobilité

Je peux également, une fois revenu.e de mobilité, partager mon expérience avec d'autres étudiants en :

- Autorisant le/la correspondant.e relations internationales de ma composante à **communiquer mes coordonnées à d'autres étudiants** ;
- Partageant mon expérience de mobilité (Photos, récit de voyage, etc?) sur le fil Instagram international de l'université **@internationalunistra** ;
- **Témoignant de mon expérience** lors des événements organisés par l'Université de Strasbourg pour promouvoir la mobilité étudiante.

Enfin, je peux aider les étudiants internationaux qui viennent faire une mobilité à l'Université de Strasbourg à s'intégrer plus facilement dans leur nouvelle vie d'étudiant.e strasbourgeois.e.

- **En devenant parrain ou marraine d'un étudiant ou d'une étudiante international.e**



Point covid

Le Covid est toujours d'actualité !

Je me renseigne sur les restrictions à l'entrée dans le pays de la destination de ma mobilité sur le site de l'ambassade par exemple.



J'ai encore des interrogations

Contactez le Pôle Erasmus+ :

@ dri-bourses@unistra.fr

Direction des Relations internationales, avril 2022

Conception : Pôle Erasmus+

Conception graphique : Gaëlle Talbot